

Communiqué de presse
13 novembre 2025

Redynamisation commerciale : Serge Papin reprend les positions des intercommunalités

Alors que se tenait hier le conseil national du commerce au ministère de l'Économie, Intercommunalités de France et France urbaine se félicitent des annonces de Serge Papin, ministre du Commerce. L'instauration plus souple de la taxe sur les friches commerciales ainsi que le déploiement de nouveaux managers de centre-ville, notamment à l'échelle intercommunale, correspondent à des propositions portées par les deux associations d'élus depuis plusieurs années. Les élus locaux saluent également l'augmentation du financement annoncée des foncières de redynamisation commerciale à hauteur de 100 millions d'euros.

Les associations d'élus plaident depuis de nombreuses années pour que les collectivités **bénéficient de davantage de leviers pour mener leurs politiques d'aménagement commercial**, et de **moyens financiers et humains** pour répondre aux grands enjeux auxquels sont confrontés nos territoires en matière de commerce.

Alors que les commerces de proximité sont de plus en plus concurrencés par des enseignes extra-européennes avec des risques tant pour le consommateur que pour l'environnement, **Intercommunalités de France et France urbaine se réjouissent que le ministre les ait entendues, en déployant plus habilement des dispositifs qui ont fait leur preuve.**

Intercommunalités de France et France urbaine rappellent que l'intercommunalité, qui correspond au bassin de vie, **est l'échelon pertinent pour penser et mettre en œuvre des politiques de commerce** équilibrées et dans une logique de non-concurrence entre communes d'un même territoire, notamment entre périphéries et centres-villes.

C'est d'ailleurs la logique retenue par le **Sénat dans son rapport sur Petites villes de demain**, qui propose **d'étendre et piloter le programme à l'échelle intercommunale** pour davantage d'efficacité, comme le demandent Intercommunalités de France et France urbaine.

Les deux associations se tiennent à la disposition du ministre pour approfondir ces propositions et expérimenter leur mise en œuvre, réitérant à ce titre leur **demande d'expérimentation d'un encadrement des loyers commerciaux sur les territoires volontaires.**

Les élus locaux espèrent désormais **que ces annonces ne seront pas contredites par le projet de loi de finances** qui met lourdement et injustement à contribution les collectivités. L'ambition partagée entre les élus locaux et le Gouvernement de réinventer le modèle d'aménagement commercial de notre pays **ne pourra être concrétisée sans moyens financiers à la hauteur.**

[Retrouvez la contribution portée par Intercommunalités de France et France urbaine](#)

Contacts presse :

Intercommunalités de France : Yoann Jacquet – y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88
France urbaine : Julie Jollivet – j.jollivet@franceurbaine.org – 07 56 82 43 12